

N/REF : 17/02/2026 16H42 C:000020 I:01256

V/Appel du Mardi 17/02/2026 a 16H42

CITYA IMMOBILIER LA ROCHELLE

**33BIS QUAI VALIN
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : CHAUDRIER
RUE CHAUDRIER
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 23 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 3 RUE CHAUDRIER - CAVE LOCAL COMMERCIAL

MOTIF : MERCI D'ETABLIR UN DEVIS POUR LE RACCORDEMENT DU ROBINET D'EAU AU
COMPTEUR COMMUN

Donneur d'ordre : Mme S. MILLON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 18/02/2026

INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS ET DU LOCAL COMMERCIAL

RECHERCHE ET REPERAGE DE RESEAU AEP

PRESENCE DE L'ARRIVEE D'EAU GENERALE DANS LA CAVE QUI PART ALIMENTER
LES LOGEMENTS ET UN REPIQUAGE POUR LE LOCAL COMMERCIAL

PRESENCE D'UN COMPTEUR ET D'UNE VANNE QUI SE SITUE EN HAUT DE
L'ESCALIER DE LA CAVE (EN DESSOUS DU ROBINET DE PUISAGE DES COMMUNS)
FERMETURE DE CETTE VANNE

CONSTAT : COUPURE D'EAU DANS LE LOCAL COMMERCIAL

REOUVERTURE DE LA VANNE

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 23/02/26 a 11H07 Mme S. MILLON

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL, LE LOCAL COMMERCIAL EST BIEN
REPIQUE SUR LE RESEAU D'ALIMENTATION GENERAL MAIS IL POSSEDE SA VANNE
ET SON PROPRE COMPTEUR. EN REVANCHE, LE ROBINET DE PUISAGE DANS LES
COMMUNS NE POSSEDE PAS DE COMPTEUR, CELUI-CI EST DIRECTEMENT PIQUE SUR
LA COLONNE D'ALIMENTATION CUIVRE.

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1		Pour mémoire
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 18/02	1	67,00	134,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1		Pour mémoire
TOTAL H.T.				134,00
T.V.A. a 10,00%				13,40
TOTAL T.T.C.			En EURO	<u>147,40</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN